PLU - Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

COMMUNES DE

LA PLAINE DE LA SAUER ET DU SELTZBACH

Buhl - Croettwiller - Kesseldorf - Niederroedern - Schaffhouse Près Seltz - Siegen - Trimbach - Wintzenbach

PLAN DE REGLEMENT 3 au 1/2000
CROETTWILLER

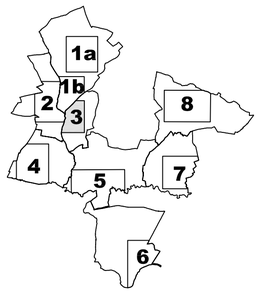

Elaboration	le 20 décembre 2007
Modification 1	le 28 octobre 2010
Modification 2	le 12 juillet 2011
Révision simplifiée 1	le 12 juillet 2011
Révision simplifiée 2	le 12 juillet 2011
Révision simplifiée 3	le 09 octobre 2012
Modification simplifiée 1	le 16 mai 2013
Modification 3	le 10 septembre 2018
Déclaration de projet	le 10 septembre 2018

Modification n°3
APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du 10/09/2018
A Schaffhouse-Près-Seltz le 11/09/2018

Le Président

COMMUNE DE SCHAFFHOUSE-SUR-SEYMOD (BAS-RHIN)

Philippe GIRAUD

atip

Tracé janvier 2018

Emplacements réservés

Numéro	*Destination*		*Bénéficiaire*
A3.1	voie à créer	Voie de liaison entre le secteur IAU1 et la RD 128	Croettwiller
E3.1	ouvrage public	Emplacement pour assainissement	Croettwiller
E3.2	ouvrage public	Ouvrage de tamponnement (protection contre les inondations)	Croettwiller

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- **UA** Désignation de zone
- **Aa** Désignation de secteur de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

- A1 Numéro
- 15 Emprise de l'emplacement réservé
- Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3 - LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- Recul par rapport à l'axe de la voie
- Recul par rapport à l'alignement ou à la limite d'emprise des voies
- Secteur soumis au risque d'inondation
- Secteur de protection des richesses du sol et du sous-sol : recherche et exploitation pétrolière
- Secteur de protection des richesses du sol et du sous-sol : carrière, captage rapproché d'eau potable
- Plantations à réaliser

AUTRES INFORMATIONS
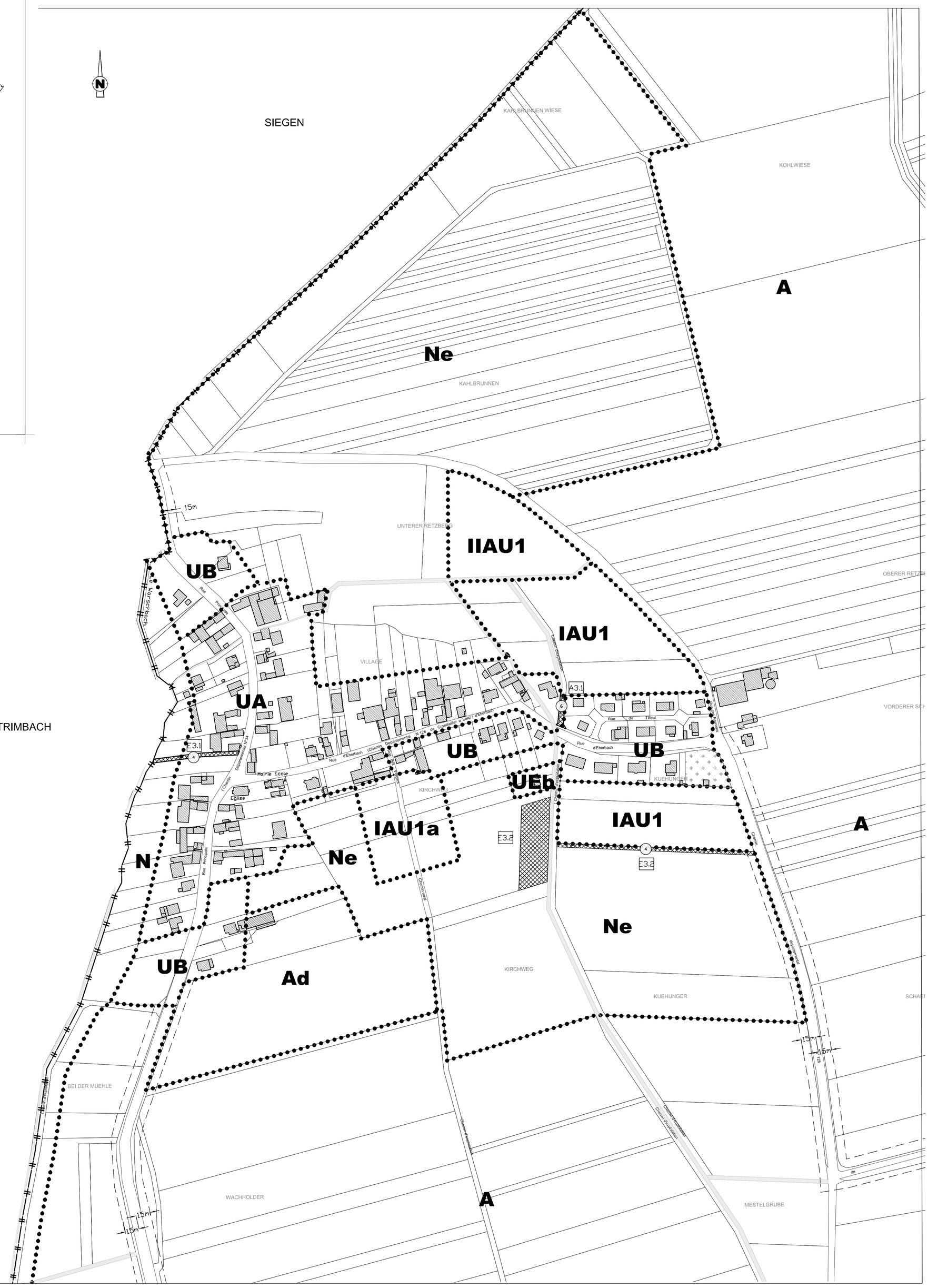
- Pipeline
- Canalisation de transport de gaz
- Cimetière
- Limite communale